

sours de nostre citeit que se duelle et ont dolluit des yenjure et torsions que li Justices lour ait fait... »

Leurs attributions sont multiples. En temps de guerre, ils ont la garde des portes de la cité et ne doivent laisser sortir ni armes, ni vivres ; ils doivent aviser au moyen de rétablir la paix ; en temps normal, leur rôle est plus considérable encore, car ils contrôlent à peu près tous les actes des Treize et du maître-échevin.

L'évêque, tout occupé des choses spirituelles, ne fit guère attention à cette décision mais son frère WALERAN ne voulut point accepter cette innovation. Dès la fin de mars, il s'approcha des murailles avec 120 lances et 40 arbalétriers, tandis que le duc de Bourbon, son allié, envoyait à son aide 400 hommes d'armes. Waleran logea à Ennery chez Nicole de Heu où il demeura quatre jours et d'où il somma les Messins d'avoir à destituer les wardeurs. Ils répondirent qu'ils ne reviendraient pas sur leur décision. Le comte de Saint-Pol saccagea alors quelques terres mais il dut bientôt se retirer pour reprendre sa place dans la guerre que la France faisait aux Anglais.

En 1387, WALERAN revint au pays messin ; le jour de la saint Benoît, il s'empara des châteaux de Louvigny où les Messins avaient garnison puis il dévasta les terres à l'entour. La cité envoya vers lui l'abbé de Saint-Symphorien pour trouver un arrangement, mais le comte ayant réclamé 12.000 francs pour payer ses frais de guerre, les Messins refusèrent. Il mit alors le feu aux trois châteaux, emmena quatre-vingt-dix prisonniers à Ligny-en-Barrois, prit Gorze le 22 mai et arriva en juin à Woippy où il continua ses ravages. Cette fois, par l'intermédiaire de l'évêque de Strasbourg, administrateur du temporel de Metz pendant l'absence de PIERRE DE LUXEMBOURG, la cité promit de casser les nominations des wardours, de ne procéder à l'avenir à aucune élection sans l'accord de l'évêque, de lui adresser des excuses et au comte de SAINT-POL, 4000 florins à titre d'indemnités (21). Waleran fit la paix le 22 juillet 1388, en la limitant d'abord à deux ans. Par la suite, il reviendra encore en la terre de Metz, notamment en 1395 et il fera grands dommages mais il sera contraint de s'enfuir, non sans pertes.

* * *

L'année 1388 est favorable à la ville et à l'évêque clémentin. Les seigneurs qui les ont combattus vont faire la paix, les uns après les autres. Le 24 février, Pierre de CRONENBOURG promet à Raoul de Coucy et à Jean de NEUFCHATEL, administrateur de Toul qu'il ne commettrait plus de dégâts sur leurs terres ; le 9 juillet, le seigneur de BICHE en fait autant. Avec la cité, le 20 mai, signent des accords Gérard de BLANKENHEIM, Pierre de CRONENBOURG, Gérard de BOULAY et Brémond de HOHENFELS (22) ; avec le comte de BAR enfin, huit jours plus tard, Pierre de CRONENBOURG et Simon de BETTSTEN.